



SAMU SOCIAL INTERNATIONAL **20 ans de lutte au service** **de la fraternité**



Le samu social international a fêté récemment ses vingt ans. Des premiers samu sociaux créés au Maghreb aux dix-sept existant aujourd'hui à travers le monde (Afrique, Amérique latine, Europe), que de chemin accompli sous l'impulsion de l'infatigable Xavier Emmanuelli son fondateur. Né à Paris le 23 août 1938, médecin de profession, il oriente son activité vers le soutien à la grande précarité, comme par exemple dans la maison

d'arrêt de Fleury-Mérogis de 1987 à 1993. Et pour les mêmes raisons, il participe à la création de Médecins sans frontières en 1971, et plus tard en 1993, du samu social de la ville de Paris. Il occupe par ailleurs des fonctions politiques, comme secrétaire d'État auprès du Premier ministre Alain Juppé de 1995 à 1997, en étant chargé de l'action humanitaire d'urgence. Et il préside le Haut comité pour le logement des personnes défavorisées de 1997 à 2015. Dans chacune de ses fonctions, il exprime une forte exigence qui le conduit à démissionner du samu social de la ville de Paris en juillet 2011, à la suite de l'annonce d'une réduction drastique des moyens alloués à l'hébergement d'urgence. C'est alors qu'il s'oriente vers la création du samu social international afin de mettre son expérience au profit d'autres pays.

Un réseau qui a su développer une aide considérable aux publics les plus diversifiés : enfants, familles, personnes âgées, jeunes... dans des territoires très différents. Pour appréhender de façon plus globale et plus qualitative les activités du samu social international, nous avons demandé à Marie Chuberre, sa directrice actuelle, de nous en expliquer les missions.



Interview de Marie Chuberre, directrice du samu social international

Kinésithérapeute de formation, Marie Chuberre a travaillé de nombreuses années avec Handicap International, ce qui l'a conduite à travailler souvent à l'étranger. Après avoir suivi une formation en santé publique, puis en direction de structure et programme sociaux et médico-sociaux, elle a été recrutée par Xavier Emmanuelli, président du samu social international (SSI) comme directrice.

Le Jas : Sous l'impulsion de Xavier Emmanuelli, le samu social a été décliné au niveau international. Combien y a-t-il de samu sociaux dans le monde ? Et quelle est leur lien avec votre structure, le samu social international ?

Marie Chuberre : Aujourd'hui, en dehors de la France, il y a dix-sept samu sociaux ou structures assimilées dans le monde. Ces structures sont de droit national, pour la plupart avec un statut associatif et plus rarement un statut d'établissement public. Nous avons une convention de partenariat avec chacune de ces structures, reposant sur trois piliers : la communauté de valeurs, les principes, et la méthode. Parmi ces dix-sept partenaires, nous en suivons de très près treize ou quatorze, car les autres sont plus autonomes. L'aide que nous pouvons leur apporter est très variable selon les pays, car certains ne disposent quasiment pas de politiques sociales pour soutenir les personnes les plus vulnérables. Mais pour tous nous avons la même démarche, au début nous essayons de



répondre aux besoins les plus urgents, puis nous adaptons notre aide : le but étant que les États s'engagent progressivement dans le fonctionnement de ces dispositifs.

Le Jas : Quel type d'aide apportez-vous ?

M. Ch. : Nous fournissons en premier lieu l'ingénierie pour la mise en place du samu social, qui se poursuit par une assistance technique régulière, sous la forme de formations et de séminaires intersamu sociaux. Et nous organisons à cet effet des rencontres entre les différents samu dans une dynamique de co-apprentissage et d'échanges de pratiques et d'informations. Le deuxième niveau d'aide concerne la consolidation des structures



au niveau juridique, pour les ressources humaines et pour la gestion. Le troisième niveau d'aide que nous pouvons leur apporter est, en lien avec leurs conseils d'administration, de développer leur capacité de gouvernance et d'autonomie. Pour les dispositifs les plus récents, nous intervenons quasiment en co-gestion, alors que pour ceux qui ont déjà de l'expérience notre appui est plus ponctuel et technique. Malgré cette autonomie croissante, nous tenons à maintenir un lien avec chaque structure, et à favoriser les liens des structures entre elles. Pour ce faire nous organisons chaque année, fin juin, une réunion de tous les directeurs des différents samu sociaux étranger.

Le Jas : De quoi s'occupent principalement ces samu sociaux des différents pays ?

M. Ch. : Chaque pays a sa spécificité. Par exemple, dans les pays africains, l'intervention des samu sociaux est surtout axée sur les enfants et les jeunes de la rue. Mais de nouvelles populations précarisées arrivent, et on voit de plus en plus de personnes âgées, mais aussi des jeunes mamans avec leurs enfants. Les dispositifs existants doivent donc élargir leurs missions vers ces nouvelles populations. À la base, les missions de soutien de ces populations sont à la fois médicales, psychologiques et sociales, à l'image du samu social français, mais avec quelques nuances. Ainsi, au Gabon le samu social est très axé sur une prise en charge médicale, alors qu'au Burkina sa mission sera plus sociale.

Le Jas : Y a-t-il de nouveaux pays en vue ?

M. Ch. : Nous avons eu une première mission exploratoire en Éthiopie. En ce moment le Dr Emmanuelli est en train de travailler sur une proposition qui serait à la croisée d'un samu médical et d'un samu social. La demande ne provient pas du gouvernement éthiopien mais de l'initiative d'un médecin renommé dans le pays. C'est lui qui a créé le lien avec le gouvernement, et celui-ci est maintenant très favorable.

Le Jas : Comment sont financés les samu sociaux au niveau local, ainsi que votre structure centrale ?

M. Ch. : Bien entendu cela varie selon les pays. Certains sont financés par l'État. Par exemple le samu social de Casablanca, association de droit marocain, est financé à 100 % par l'État marocain. De même en Tunisie, le samu social est un établissement public, dépendant du ministère des Affaires sociales, et le personnel est fonctionnaire. Pour des samu moins favorisés par les fonds publics de leurs pays, nous pouvons, au niveau central à Paris, essayer de leur trouver des financements publics auprès d'organismes comme l'Agence française de développement, ou en répondant à des appels à projets de l'Union européenne. Nous venons par exemple de remporter trois appels à projets, pour la Russie, pour le Mali et pour le Congo Brazzaville. Nous sommes soutenus aussi par la coopération inter-

nationale de la Principauté de Monaco. L'Union européenne et la Principauté de Monaco souhaitent à terme pouvoir financer directement les associations nationales, sans passer par le SSI, et c'est très bien mais il faut encore travailler avec elles pour augmenter leur autonomie organisationnelle.

Hormis les fonds publics, la recherche de financement s'adresse aussi aux entreprises privées, même si cela s'avère plus difficile aujourd'hui. Il y a dix ans, le financement était réparti à peu près à 50/50 entre le public et le privé. Et maintenant l'argent public représente entre 75 % et 80 % de notre financement, ce qui a un inconvénient car nous avons beaucoup moins de souplesse pour utiliser l'argent, affecté à des lignes particulières d'actions. Nous avons des campagnes d'appel aux dons, mais qui restent toutefois encore confidentielles, avec un problème de communication pour se démarquer par rapport aux samu sociaux en France.

Le Jas : Comment fonctionne la structure parisienne du SSI ?

M. Ch. : En France, le samu social international est constitué d'une équipe de sept personnes, toutes avec une grande expérience de l'aide d'urgence. Nos compétences permettent à la fois de gérer des financements internationaux et d'accompagner des projets locaux en faisant en sorte que tout le monde agisse avec la même rigueur. Nous avons par ailleurs du personnel expatrié dans différents pays, qui assure parfois des postes



© samusocial

de direction, mais surtout des postes de coordination et de prise en charge, quand on ne trouve pas de compétence équivalente au niveau national. La difficulté de recruter des personnels locaux concerne plus les postes d'action sociale à proprement parler (éducateurs spécialisés, assistants sociaux, psychologues, animateurs...). Au niveau international il y a eu, depuis 30 ou 40 ans, des programmes internationaux qui ont permis de former de très bons personnels médicaux. La France est un exemple assez remarquable dans le domaine de la formation des professionnels sociaux. C'est, en effet, un des rares pays qui investit dans les formations sociales dans le cadre de son aide au développement. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR **JEAN-LOUIS SANCHEZ**

samusocial International

Devenez acteur de la dignité avec nous !

Votre don peut nous aider :

www.samu-social-international.com
Ou contactez nous au : 01 82 01 21 00
dona@samu-social-international.com

f in t

ALGÉRIE : ALGER – CRÉÉ EN 1999

Sous la tutelle de la wilaya (préfecture) d'Alger, le samu social oriente son activité vers les sans abri, de plus en plus nombreux. Ce sont majoritairement des adultes et des hommes. Une aide psycho-sociale et médicale est fournie, avec une orientation éventuelle vers des structures adaptées.

BELGIQUE : BRUXELLES – CRÉÉ EN 1999

Premier samu social européen créé hors de France, celui de Bruxelles s'occupe des adultes isolés et des familles avec enfants sans solution de logement, en leur apportant une aide médico-psycho-sociale, avec des équipes mobiles et de l'hébergement d'urgence. Il est également associé au dispositif d'accueil des demandeurs d'asile.

MALI : BAMAKO – CRÉÉ EN 2001

Le samu social intervient auprès des enfants et jeunes de la rue, en augmentation constante en raison de la pauvreté et de la croissance urbaine, et en particulier auprès des adolescentes et jeunes femmes de la rue. Il travaille en partenariat avec la Mairie du district, les associations et les services sociaux.

BURKINA FASO : OUAGADOUGOU – CRÉÉ EN 2001

Le samu social s'occupe principalement des enfants et des jeunes en situation de rue, en leur apportant une prise en charge médico-psycho-sociale mais aussi éducative. Reconnu d'utilité publique depuis 2013, il opère en partenariat avec le ministère de la Femme, de la Solidarité nationale et de la Famille, et avec le réseau d'acteurs de la protection de l'enfance.

SÉNÉGAL : DAKAR – CRÉÉ EN 2003

Le samu social intervient surtout auprès des enfants et jeunes de la rue. Il propose des solutions de mise à l'abri dans son centre d'hébergement et les accompagne dans leur projet de sortie de rue et de renouvellement familial.

RUSSIE : MOSCOU – CRÉÉ EN 2003

Le samu social intervient auprès des personnes les plus en danger dans les rues de Moscou. Entre 2005 et 2011, il s'est surtout adressé aux enfants et aux jeunes adultes alors très nombreux, puis en 2012 à des femmes seules ou avec enfants en grande précarité. Il travaille en étroite collaboration avec la Mairie de Moscou.

ROUMANIE : BUCAREST – CRÉÉ EN 2003

Le samu social intervient auprès des personnes adultes en situation de grande exclusion telle qu'elles ne sont plus en mesure d'appeler à l'aide. Parmi les personnes aidées, de nombreuses personnes âgées, et d'autres souffrant de maladies psychiques. Le soutien est tant médical que psycho-social.

GUYANE : CAYENNE – CRÉÉ EN 2003

Le samu social de Guyane intervient auprès des adultes et des jeunes en situation d'exclusion. Il offre hébergement d'urgence et soins infirmiers.

PÉROU : LIMA – CRÉÉ EN 2004

Le développement de zones urbaines à risque, coupées des services de base, a généré toute une population qui n'a aucun accès aux services médicaux et sociaux. Le samu social intervient dans cette zone marginalisée, auprès des femmes et de leurs enfants, avec des visites à domicile et des activités collectives de sensibilisation axées sur la lutte contre l'anémie infantile et les violences familiales.

MAROC : CASABLANCA – CRÉÉ EN 2005

Le samu social intervient auprès des personnes vivant dans la rue, sur leurs lieux de vie, avec une prise en charge médico-psycho-sociale, hébergement d'urgence et une orientation vers les relais. Son action entre dans le cadre de la stratégie nationale du ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement social.

MARTINIQUE : FORT DE FRANCE – CRÉÉ EN 2006

Le samu social intervient auprès de toutes les personnes en situation de grande exclusion, vivant dans la rue et leur propose un hébergement d'urgence et de stabilisation.

RÉPUBLIQUE DU CONGO : POINTE-NOIRE – CRÉÉ EN 2006

Créé à la demande de la mairie de la ville, le samu social vient en aide aux enfants et aux jeunes en situation de rue. Là où n'existent pas de services publics dédiés, il a récemment mis en place un projet d'accompagnement professionnel des jeunes adultes.

ÉGYPTE : LE CAIRE – CRÉÉ EN 2007

Le samu social est orienté vers les enfants et les jeunes vivant dans la rue, isolés ou avec leurs

familles. Il est reconnu par les autorités et par les organisations de la société civile.

ANGOLA : LUANDA – CRÉÉ EN 2011

Le samu social rencontre majoritairement des garçons de 8 à 18 ans. Le samu social travaille en collaboration avec le CACAJ (Centre d'accueil d'enfants Arnaldo Janssen, dépendant de l'État), et avec l'ONG italienne VIS, en concertation avec le ministère de l'Assistance et de la Réinsertion sociale et l'Institut national de l'enfance.

TUNISIE : TUNIS – CRÉÉ EN DÉCEMBRE 2015

Le samu social du Grand Tunis est un service public développé au sein du Centre d'encadrement et d'orientation sociale. Il intervient surtout la nuit auprès des personnes majeures et mineures en situation de grande exclusion dans toute la zone du Grand Tunis et travaille avec les partenaires publics de la santé, des affaires sociales et de la justice. Il a rejoint le réseau international des samu sociaux en 2017.

GABON : LIBREVILLE - CRÉÉ EN 2017

Les publics vulnérables dont s'occupe le samu social sont très divers : personnes âgées, femmes seules (avec ou sans enfant), enfants isolés, personnes en situation de détresse physique ou psychologique, femmes victimes de violences.

LIBAN : BEYROUTH – CRÉÉ EN 2017

À la population libanaise vulnérable sont venues s'ajouter ces dernières années de très nombreuses familles de réfugiés syriens. Plus de la moitié des personnes vivant dans la rue sont des enfants. Le samu social, partenaire de l'association libanaise AMEL International, contribue à lutter contre l'exclusion sociale et sanitaire de ces jeunes et enfants.

